



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
AVIS DE LA CDPENAF

Direction départementale
des Territoires
Service de l'agriculture et du
développement rural
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT
téléphone : 01 60 56 73 00
télécopie : 01 60 56 71 01
ddt-cdpnaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 29 juin 2018

Monsieur le Maire,

Le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté le 15 février 2018.

Par courrier réceptionné le 28 mai 2018, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre des articles L153-16 et L151-13 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers, ainsi qu'au titre des STECAL.

La commission s'est réunie le jeudi 28 juin 2018 pour examiner ce projet, que le secrétariat de la CDPENAF, représenté par Monsieur Guillaume FENAT et Madame Dorine NOUALLET, a présenté à partir de votre dossier de PLU.

La commission a rendu un avis favorable sur votre projet de PLU, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

Elle assortit son avis des remarques suivantes :

- Revoir le règlement de la zone Nr qui semble erroné au vu du caractère boisé de la zone ;
- Le secteur Np pourrait être reclassé en U ;
- Concernant les extensions en N, indiquer « les constructions d'habitations existantes » au lieu de « constructions existantes » (sinon, un STECAL est nécessaire).

Elle rend également un avis favorable sur le STECAL Nj (création de jardins familiaux) et sur le règlement associé.

La CDPENAF s'interroge également sur l'utilité du zonage Ns « Seine ». Est-il destiné uniquement à la voie d'eau ou intègre-t-il les berges ?

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Gilles BATAIL
Mairie
26 rue Charles de Gaulle
BP 24
77196 DAMMARIE-LES-LYS Cedex

Le directeur adjoint


Jean-Pascal BEZY